

88 - Mai 2003

Charenton

magazine



Artisans,
galerie de la Coupole.



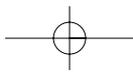
Fleuriste, rue de Lattre
de Tassigny.



Le marché couvert.

DEVELOPPEMENT

Un tissu économique
dense et dynamique



ARRÊT SUR IMAGES



des trente dernières années, interprétées avec un égal talent par tous les musiciens. Outre des Charentonnais curieux et charmés, des personnalités marquantes du monde musical actuel, des artistes de réputation internationale tels que Philippe Manoury, Roland Hayrabédian, Dominique Lemaître, Emmanuel Bonnardot, sont venus apporter leur soutien à ce rendez-vous musical.

Cela s'est passé à Charenton

Succès pour les concerts de musique contemporaine

La cinquantaine d'artistes participant aux quatre concerts programmés à la Chapelle de Conflans et au Théâtre des 2 Rives du 25 au 29 mars dernier, a réussi le pari d'attirer de nombreux spectateurs (une centaine par concert en moyenne) pour une programmation exclusivement consacrée à la musique contemporaine. Ce public enthousiaste a pu entendre une vingtaine d'œuvres de styles divers, reflétant la variété des mouvements musicaux



Le travail à l'honneur

Le 3 avril, 80 Charentonnais ont reçu le diplôme de la Médaille du travail qui leur a été attribuée par le Ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité au titre des promotions de juillet 2002 et janvier 2003. La réception présidée par Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton accompagné de Maurice Pétranca, Maire-Adjoint, s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Ville devant une assistance nombreuse composée des parents et amis des récipiendaires. Le Maire les a félicités pour la qualité du travail effectué pendant 20, 25, 30 et même 40 ans, au service de leurs entreprises. Chaque médaillé du travail a reçu de la municipalité divers cadeaux.

Joyeuses Pâques à la résidence J. d'Albret

A l'invitation de Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargé des affaires sociales et de Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargé de la vie des seniors, les pensionnaires de la résidence Jeanne d'Albret ont fêté Pâques le 17 avril dernier avec un peu d'avance. Ils se sont retrouvés pour un vrai repas de fête dans une ambiance conviviale. Le déjeuner s'est terminé par... une distribution de chocolats.



Visite de Léon Bertrand

Secrétaire d'Etat au Tourisme

Le 17 avril dernier, Léon Bertrand, Secrétaire d'Etat au Tourisme, est venu à Charenton afin de visiter l'un des organismes délocalisés de son Ministère, la Bourse-Solidarité-Vacances.



Léon Bertrand, Secrétaire d'Etat au Tourisme est venu à Charenton afin de rencontrer les personnels de la Bourse-Solidarité-Vacances qui dépendent de son ministère.

Il a été accueilli par Hervé Gicquel, Premier Maire-Adjoint, Christiane Mayer et Patrick Ségalat, Maires-Adjoints, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort et Alain Perret, Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne.

Créée en 1999 et installée avenue Winston Churchill à Charenton, la Bourse-Solidarité-Vacances (BSV) a pour missions de soutenir les associations et les collectivités locales dans leur lutte contre les exclusions, en permettant à des familles ou des personnes défavorisées de partir pour la première fois en vacances à des tarifs accessibles. En 2002, 36 000 familles ont ainsi pu

bénéficier du soutien de cet organisme. Sous la conduite de Jean-Claude Louchard, Directeur de la BSV, Léon Bertrand a visité les locaux de l'avenue Winston Churchill et s'est fait expliquer dans le détail les missions de chacun des 15 membres de l'équipe.

Au terme de sa visite à Charenton, le Secrétaire d'Etat au Tourisme s'est félicité que la municipalité et la Bourse-Solidarité-Vacances tissent davantage de liens pour plus de solidarité.

EN BREF

► UNE NOUVELLE CARTE ELECTORALE

2003 est une année de refonte des listes électorales. Tous les Charentonnais inscrits sur les listes de la commune ont reçu ces derniers jours leur nouvelle carte d'électeur de couleur bleue. Chacun y trouvera les renseignements le concernant et l'adresse de son bureau de vote.

Certains d'entre vous ont pu constater que leur bureau de vote a changé. Ces modifications ont été nécessaires afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau, de vous rapprocher de votre lieu de vote mais aussi pour tenir compte des travaux qui se déroulent actuellement dans Charenton.

Ainsi, le bureau numéro 8 a été transféré de l'école maternelle de Conflans (en cours de reconstruction) au Théâtre des 2 Rives.

Si vous n'avez pas encore reçu votre carte d'électeur ou si elle contient des erreurs (d'état-civil ou d'adresse), n'hésitez pas à contacter la Direction des Affaires Générales 16, rue de Sully du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h et de 13h15 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h. Tél. 01 46 76 46 50

► CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS, N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

Si vous projetez de partir en vacances cet été, n'attendez pas le dernier moment pour faire vos demandes de passeports ou de cartes d'identité. Les délais d'obtention restent toujours très importants en Préfecture (2 mois ou plus à l'approche des vacances). Nous vous conseillons de faire vos demandes dès à présent, surtout si vous souhaitez mettre vos enfants sur votre passeport, ce qui allonge encore le délai.

Toutes ces démarches sont à effectuer à la Direction des Affaires Générales 16, rue de Sully du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h. Tél. 01 46 76 46 50



Martine Fourrier-Leroy chanteuse lyrique

Soprano lyrique, Martine Fourrier-Leroy exerce sa passion depuis 10 ans dans de nombreux festivals, de Paris à Dijon en passant par Büren en Allemagne !

"A travers ces récitals, j'essaie de faire passer de l'émotion, de l'humour : la plus belle des récompenses c'est quand le public y adhère !" s'enthousiasme-t-elle.

chansons plus réalistes comme Boris Vian ou Edith Piaf. J'ai reçu un accueil particulièrement chaleureux et je remercie encore la municipalité de Büren qui m'avait invitée !"

Avec Martine Fourrier-Leroy, les récitals se suivent et ne se ressemblent pas et la chanteuse lyrique à de nombreux projets tels que chanter "Très chère Hortense" sur des musiques de Jacques Offenbach (une création qu'elle a composé avec des amis). Elle se produira également en concert à Paris, à l'église de l'île Saint Louis les 17, 24, 25 et 31 mai ainsi que le 1^{er} juin.

■ Un concert à Büren

Arrivée de sa Bourgogne natale à Charenton en 1974, Martine Fourrier-Leroy se réjouit de vivre dans notre ville, car pour elle " *habiter Charenton, c'est un art de vivre !*"

Après 13 ans de carrière en tant qu'architecte d'intérieur, Martine Fourrier-Leroy s'est tournée en 1996 vers le chant. "La transition s'est faite naturellement et passer d'un art à un autre m'apporte beaucoup de joie !" Après des cours à l'école Nationale de Musique de Créteil, elle chante professionnellement depuis plus de 10 ans et monte des récitals avec la complicité de Valérie Robert, sa pianiste.

Son répertoire est vaste, du cabaret lyrique des années 30 jusqu'aux extraits d'opéra du 19^e siècle en passant par l'opérette et l'univers de Broadway. Martine Fourrier-Leroy voit sa carrière se remplir de divers projets. "J'ai participé notamment il y a quelques mois à un festival en Allemagne où j'ai chanté le temps d'un week-end les poètes des années 50 et d'autres

Charenton fête les mamans

A l'occasion de la fête des mères, Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton et le Centre Communal d'Action Sociale mettent à l'honneur les mamans de 3 enfants et plus (du nourrisson aux étudiants), mercredi 21 mai 2003 à 17 heures à l'Espace Médicis.

Les mamans qui souhaitent assister à cette fête familiale avec leurs enfants et leurs conjoints, doivent se faire connaître **avant le jeudi 15 mai** à la Direction de la Communication, 4, place Arthur Dussault.

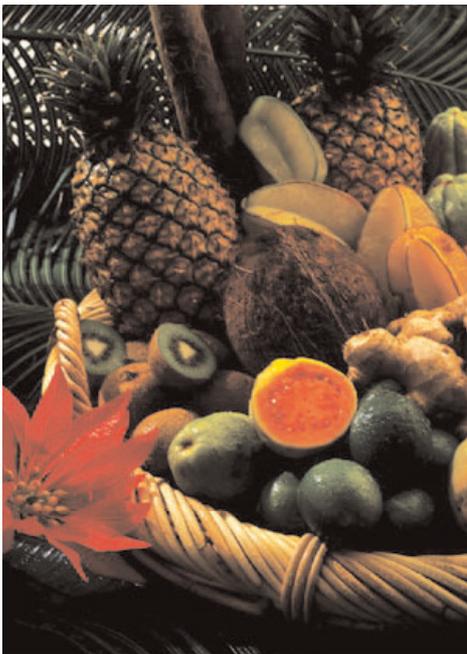
Tél. 01 46 76 48 10. Vous pouvez également vous inscrire par Internet : communication@charentonlepont.fr

Semaine du fruit au collège la Cerisaie

les jeunes retrouvent le goût du verger

Les collégiens de la Cerisaie ont pu découvrir les saveurs et parfums subtils des fruits. Sur une initiative du Conseil Général du Val-de-Marne, cette semaine du fruit avait pour objectif de leur permettre de mieux connaître les vertus des fruits dans leur alimentation quotidienne.

une alimentation saine et équilibrée et, pour être cohérent avec cette démarche, nous avons fermé les distributeurs de friandises et fondé un "comité menu" qui élabore le plan alimentaire du restaurant scolaire et compose les menus" précise Evelyne Darracq, Principale du collège. Ce comité est ouvert à toutes les personnes qui déjeunent sur place et aussi



Des menus et de nouvelles saveurs qui ont fait le bonheur des collégiens.

Au collège La Cerisaie, trois semaines par an, les menus changent radicalement de l'ordinaire. Si tout au long de l'année, les fruits sont généralement bien représentés dans les menus, du 24 au 28 mars, ils ont été encore davantage mis en valeur !

Du lapin aux pruneaux au rôti de dinde aux figues, en passant par le poulet à l'ananas, la Semaine du fruit a fait découvrir de nouvelles saveurs aux 430 élèves du self ! "Cette initiative n'est pas seulement basée sur la simple découverte du fruit" témoi-

gne Madame Richer, gestionnaire, "la priorité reste l'équilibre alimentaire des repas".

■ Favoriser une alimentation saine et équilibrée

En effet, il est important d'apprendre aux élèves à manger sainement dans le but de prévenir les risques d'obésité. Durant cette semaine, les élèves ont également bénéficié d'une information complète et de conseils diététiques. "Nous nous efforçons de leur fournir quotidiennement

aux parents d'élèves. "Toutes les suggestions sont les bienvenues. Ainsi, sur proposition des élèves, nous avons fait installer des presse-agrumes dans le self, les collégiens s'y précipitent dès qu'il y a des oranges ou des pamplemousses. C'est un vrai succès !" se félicite la Principale. Enfin, un atelier jardinage a été créé en début d'année, "car la culture de plantes aromatiques est un moyen supplémentaire de former les jeunes et de leur apprendre à bien se nourrir". Pour un esprit sain dans un corps sain !

Le Maire et les élus poursuivent le dialogue avec les Charentonnais grâce à cette page d'échanges et d'informations. Seuls les courriers sur lesquels figurent les coordonnées de leurs auteurs seront pris en compte et publiés.

Haltes garderies

Monsieur le Maire,
 (...) J'apprends qu'à compter du 1^{er} juillet 2003, les parents travaillant tous les deux n'auront plus la possibilité de mettre leurs enfants à la halte-garderie. Après les travaux de l'école de Conflans, après la fermeture de la crèche des Bordeaux et enfin pour couronner le tout, l'impossibilité de mettre les enfants à la halte-garderie, c'est beaucoup me semble-t'il... Merci d'aider les parents dans la difficulté et autoriser la halte-garderie...

Monsieur,

Vous contestez ici la raison d'être des haltes-garderie qui sont justement faites pour offrir un mode de garde approprié aux enfants dont l'un des parents n'a pas d'activité professionnelle ou travaille à temps partiel.

Il existait jusqu'à maintenant une tolérance pour accueillir les enfants dont les deux parents travaillent parce qu'il y avait de la place disponible. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité l'application rigoureuse du règlement intérieur afin que les enfants dont l'un des parents ne travaille pas ne soit plus pénalisé par la situation antérieure.

J'insiste sur la nécessaire complémentarité entre les différents modes de garde, les crèches étant destinées à accueillir les enfants dont les deux parents travaillent.

Foire du Trône: stop !

Monsieur le Maire,
 Comme chaque année, la foire du trône vient à nouveau de s'installer sur la pelouse de Reuilly. Durant chaque week-end et soirée de semaine – et ce pendant deux mois – bruit assourdissant et cacophonie, problèmes de stationnement et nuisances de toutes sortes rendent la vie des habitants de Charenton vivant à proximité totalement insupportable. Quand cette situation cessera-t-elle ? Quels sont les recours possibles pour s'opposer à cet état de fait ?

Monsieur,

Vous évoquez là un véritable problème auquel je suis fermement décidé à mettre un terme car il n'est pas admissible que l'avenue de Gravelle et les rues adjacentes aient à souffrir pendant toute la durée de la Foire du Trône d'une circulation dense et d'un stationnement anarchique.

A l'issue d'une réunion, j'ai obtenu de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne la mise à disposition - chaque week-end et durant les 9 semaines d'ouverture de la Foire - de deux sections de CRS ainsi que d'un véhicule d'enlèvement afin de canaliser les flux de

circulation et de sanctionner le stationnement illicite et gênant. Ce dispositif, après des difficultés de mise en œuvre dues à des contraintes d'ordre public, devrait cependant se révéler efficace et permettre au Charentonnais de subir l'édition 2003 de cette manifestation avec des nuisances limitées.

Je vous informe par ailleurs que les services techniques de la ville procéderont dans les jours à venir à des contrôles acoustiques qui permettront, dès les résultats connus, d'entreprendre une demande officielle auprès de la Mairie de Paris et des forains.

Pour un réaménagement durable du bois de Vincennes

la sauvegarde du Bois de Vincennes. Jean-Marie Brétilon souhaite que soit acté par la ville de Paris les nuisances générées par la Foire du Trône et demande que la Charte se donne comme objectif, non pas les diminutions de ces nuisances (bruit, circulation, stationnement) mais leur disparition pure et simple par le départ de la Foire du Trône de la pelouse de Reuilly, en vue de son reboisement. Il a également demandé une intensification de la lutte contre la prostitution, pour que le bois de Vincennes soit rendu aux promeneurs, aux familles et qu'il redevienne un lieu de détente et de convivialité. ■

Les villes riveraines du bois ont signé une charte d'aménagement pour redonner au bois de Vincennes sa vocation d'espace naturel de détente et de loisir.

Après de nombreuses interventions du Maire de Charenton auprès de la Mairie de Paris pour préserver le bois de Vincennes, une concertation s'est instaurée avec la ville de Paris pour signer une charte d'aménagement du bois de Vincennes.

■ Une charte d'aménagement durable

Le bois de Vincennes, véritable poumon vert de l'est parisien doit retrouver sa vocation d'espace naturel public.

Consciente de la valeur écologique et patrimoniale du bois, la ville de Paris a proposé aux communes riveraines d'adhérer à une démarche de protection et de développement durable de cet espace vert. Le 26 avril dernier, la municipalité de Charenton et les villes riveraines du bois (Saint-Mandé, Nogent, Joinville, Vincennes, Saint-Maurice et Fontenay-sous-Bois) ont signé une charte d'aménagement du bois de Vincennes qui porte sur :

- la réhabilitation des paysages et la restauration des milieux naturels,
- une forte diminution de la pression de l'automobile,
- la reconquête de cet espace naturel public et une gestion transparente des activités qui se déroulent dans le bois.

La municipalité approuve dans son ensemble les orientations générales de la Charte et considère comme positif que la mairie de Paris se préoccupe de

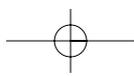
Fermeture de la rue de Paris semi-piétonne pendant les week-end

Fort de l'expérience concluante de l'an dernier, en accord avec les commerçants et riverains, la partie semi-piétonne de la rue de Paris sera fermée à la circulation du 16 mai au 14 septembre, tous les vendredis soir à partir de 18h et les samedis de 14h à minuit.

■ Du 16 mai au 14 septembre 2003

La municipalité souhaite ainsi redonner cette rue aux piétons et favoriser l'animation du quartier, grâce aux terrasses des restaurants et aux initiatives des commerçants.

C'est le printemps, les journées rallongent et les bons moments se vivent en plein air ! Alors, profitez des belles soirées pour venir y flâner en toute quiétude.



DOSSIER

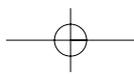
Développement économique

Char une vill et proche de ses



A deux pas de Paris, bien desservie par les transports en commun, en bordure du bois de Vincennes, la ville de Charenton est à bien des égards attractive pour les chefs d'entreprises, commerçants et artisans. Les entreprises ne s'y trompent pas et nombreuses sont celles qui ont fait le choix de s'y implanter.

Cependant, la concurrence entre collectivités pour l'accueil d'entreprises, créatrices de richesses et d'emplois, la nécessité de conserver un centre-ville vivant, nécessitent une intervention réelle de la municipalité. Patrick Ségalat, maire-adjoint chargé de la vie économique et de l'emploi, répond à nos questions.



Charenton, une ville attractive pour les entreprises



Charenton Magazine : De quelles possibilités dispose la ville pour conserver les entreprises et en attirer de nouvelles ?

Patrick Ségalat : Aidée par une situation géographique favorable au développement économique, la ville de Charenton a su largement contribuer à la réalisation de projets ambitieux qui se concrétisent par la présence de grandes entreprises : Natexis Banques Populaires, Carrefour, La Martiniquaise, Essilor et bientôt le Crédit Foncier de France. Pour autant, le tissu économique de notre région est mouvant et si nos grandes entreprises sont fidèles et s'installent durablement, c'est souvent plus délicat pour les plus petites entreprises chez qui nous observons une moins grande stabilité. Ainsi, l'intervention de la ville est indispensable. Afin de les aider à pérenniser leur activité sur notre commune, nous disposons de leviers de différents ordres : un travail à long terme sur l'environnement économique, les transports, la circulation, le stationnement, l'embellissement des quartiers ; un travail plus quotidien sur le contact et les relations que nous établissons avec les acteurs économiques, ainsi qu'une intervention conjointe et coordonnée avec les chambres consulaires. A ce titre, la ville de Charenton a signé, en 2002, deux conventions d'objectifs, l'une avec la Chambre des Métiers et l'autre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui donnent déjà d'excellents résultats.

C. M. : Quels sont les projets de Charenton en matière de développement économique ?

Patrick Ségalat : La municipalité souhaite continuer à attirer de grandes entreprises du secteur tertiaire par la construction ou la rénovation de programmes de bureaux et la poursuite des efforts en matière de transports publics. Parallèlement, il est indispensable de contribuer à l'essor du commerce en centre-ville.

DOSSIER



Sous l'impulsion de Véronique Jannet, conseillère municipale, les commerçants de la rue de Paris semi-piétonne se mobilisent pour lui garder son attrait commercial.

L'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme, qui dévoilera le visage de Charenton demain, permettra aussi de renforcer davantage le secteur économique ; il s'agira de définir des orientations pour améliorer l'environnement commercial et artisanal de notre commune.

C.M. : Vous avez depuis peu créé un Service municipal pour la vie économique. Pouvez-vous nous expliquer son utilité ?

Patrick Ségalat : Notre Maire, Jean-Marie Brétilon, rencontre très régulièrement les décideurs socio-professionnels de notre commune et veille tout particulièrement à ce domaine, qu'il connaît bien. La création d'un Service municipal consacré à l'économie locale a donc été l'une de ses premières décisions en 2001. Jusqu'ici, les entreprises qui s'adressaient à la mairie n'avaient pas d'interlocuteur identifié. A présent, nous disposons d'un Service économique représentant l'interlocuteur privilégié des entreprises dans leurs relations avec la ville. Et je souhaite que toutes les demandes des entreprises transitent par ce Service. Nous l'avons volontairement positionné au côté de l'espace emploi, de manière à coordonner nos actions en la matière. Sur ce thème précis, la conjoncture actuelle et les mauvais chif-



La rue du Général Leclerc.

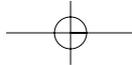
fres du chômage nous incitent à rester vigilants et réactifs, en tous les cas présents et à l'écoute de nos concitoyens. Pour les entreprises, nous commençons à mettre en œuvre certaines actions : des petits déjeuners thématiques, une information sur les locaux vacants pour celles qui souhaitent s'implanter ou se développer à Charenton, un accompagnement des créateurs... Bien entendu,

tout ce travail n'est pas réalisé seul, les chambres consulaires, de commerce et des métiers nous apportent leur contribution ainsi que l'ensemble des services municipaux.

La vie économique touche tous les pans de la vie locale : l'urbanisme, l'école, le social, les transports, les finances et c'est ensemble, dans la concertation que nous souhaitons agir à Charenton, pour que nos entreprises se portent bien et continuent à prospérer. Les efforts sont également concentrés sur l'information. Un répertoire économique est en phase d'achèvement ; de la même manière le site Internet de notre commune www.charentonlepont.fr y réserve une large place dans sa rubrique "Entreprendre".

Enfin, je tiens à saluer la qualité du travail effectué par l'équipe de Béatrice Robin, Directrice du Service économie et emploi qui, sur les bases d'Objectif Emploi, mène parfaitement cette mission essentielle au service des Charentonnaises et Charentonnais et

de tous les acteurs économiques. Parallèlement à cette structure, une commission a été créée. Particulièrement dynamique, elle réunit un certain nombre d'élus appelés régulièrement à réfléchir et à orienter la mission économique que la ville de Charenton entend soutenir aujourd'hui et demain.



Les associations de commerçants, un moteur pour le dynamisme de la cité.

Ces associations sont souvent à l'origine d'initiatives ou de manifestations qui mobilisent un quartier et renforcent le lien entre les habitants. Deux associations de commerçants sont particulièrement dynamiques.



Jean-Paul Derland est un commerçant très actif. Charcutier traiteur sur le marché couvert de Charenton, vous pourriez aussi bien le croiser sur le marché de Saint-Maurice que sur celui de Maisons-Alfort. Et ses activités ne se limitent pas à son étal ou à son laboratoire, il préside aussi l'Association des Commerçants du Marché de Charenton qui contribue à la notoriété du marché couvert de notre ville. Cette association organise aussi diverses animations qui apportent encore plus de vie à votre marché tout au long de l'année : roses offertes aux mères de famille, bons d'achats, tombolas, entrées gratuites dans certains parcs d'attraction...

Martine Schwoebel, libraire de son métier, (*notre photo*) démontre également un dynamisme à toute épreuve. Nouvelle présidente de l'Association de la Galerie des Terrasses, elle cherche à valoriser la galerie auprès d'un public plus large. Ici, le commerce est accueillant et très varié : pressing, restaurants, cordonnerie, farces et attrapes, mode hommes, femmes et enfants, *fashion* ou chic, magasins de chaussures... il y en a pour tous les goûts. L'association amorce un nouveau départ et espère vous en faire voir de toutes les couleurs! Alors, en passant devant le 73, rue de Paris, faites un tour par la galerie commerciale qui vous dévoilera tous ses attraits...

Association des commerçants des Terrasses de Charenton

Martine Schwoebel, Librairie. 73, rue de Paris. Tél. 01 48 93 73 33

Association des commerces du Marché de Charenton : Jean-Paul Derland, charcuterie-traiteur sur le marché. Tél. 01 42 83 43 44

Les boulangeries se portent bien

Les commerçants vont et viennent... Mais à Charenton, le fournil des boulangeries n'a pas le temps de refroidir. Deux nouvelles enseignes viennent d'être reprises, place Bobillot et rue du Général Leclerc.

Au 4, quai des Carrières, dans le quartier Bobillot, Jean-Pierre Mauve (*notre photo*) et son épouse ont repris l'activité depuis deux mois. Rue du Général Leclerc, Christophe et Sylvie Teillet assurent désormais la succession de la boulangerie Bisson.

Ils vont pouvoir faire apprécier à leur nouvelle clientèle leur talent artisanal dans la cuisson des pains, des viennoiseries, dans la confection de pâtisseries ou autres douceurs de toutes sortes. A vos papilles...

Boulangerie-pâtisserie "Au Saint-Honoré"

4, quai des Carrières ou 15, place Bobillot. Tél. 01 48 93 17 34

Boulangerie-pâtisserie Teillet

4, rue du Général Leclerc. Tél. 01 43 53 98 29



DOSSIER

EN BREF

▶ LA VIE ÉCONOMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

11 000 emplois
1 600 entreprises, commerces et artisans
387 commerces de détail
322 sociétés libérales
1 marché couvert
350 000 m² de locaux économiques dont 47% de bureaux, 19% d'ateliers, 11% d'entrepôts et 23% de locaux commerciaux
88% des entreprises dans le secteur tertiaire
1 pôle banque-assurance et informatique en développement avec Natexis Banques Populaires, le Crédit Foncier de France, CSC Peat Marwick, AGF...
Des entreprises d'envergure nationale et internationale comme Carrefour, Essilor et La Martiniquaise...
1 centre commercial régional, "BERCY 2" et sa galerie de 71 boutiques

▶ SEINE AMONT INITIATIVE Un soutien financier pour les créations d'entreprises

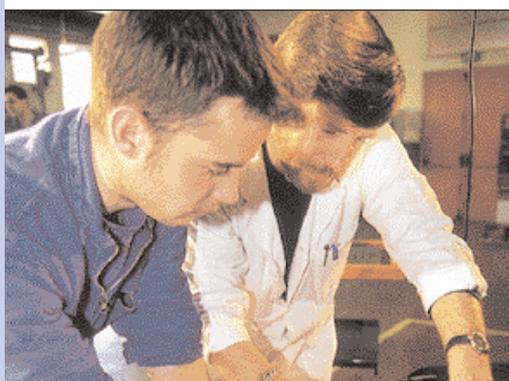
Cette association, adhérente à France Initiative Réseau, gère un dispositif de financement de la création et de la reprise d'entreprises en Val de Marne. Elle intervient sur le territoire de Seine Amont qui regroupe entre autres les villes de Charenton et Saint-Maurice. L'objectif de cette association est de favoriser les initiatives économiques créatrices d'emploi ainsi que l'insertion par l'emploi à travers l'octroi d'aides financières à la création et à la reprise d'entreprises. Le public visé est constitué de très petites entreprises (TPE) de moins de 10 salariés. L'association attribue sur la base de dossiers complets des prêts d'honneur qui peuvent servir de leviers à la mobilisation d'autres financements privés. En 2002, au démarrage de ce dispositif, cinq projets charentonnais ont bénéficié du soutien de cette association pour un montant total de 25 598 €.

Contact

Direction de l'Économie et de l'Emploi
Tél: 01 46 76 50 00

Collégiens en entreprise, un partenariat réussi

L'école, entend-on souvent, est loin de la réalité économique. Sollicitée par les parents d'élèves et Madame Darracq, Principale du collège la Cerisaie, la municipalité a favorisé l'ouverture du collège sur l'entreprise, grâce à une opération innovante menée pour la première fois en 2002.



En octobre, le compte à rebours démarre pour trouver un stage et le jeune a seulement quelques semaines pour y parvenir. La recherche est souvent difficile car il faut se déterminer sur le choix d'une activité et par la suite trouver l'entreprise d'accueil. Pourtant le stage en entreprise est un moment important de la scolarité de l'enfant. Pour toutes ces raisons, la municipalité a choisi d'intervenir en partenariat avec le collège la Cerisaie, le Centre d'Information

et d'Orientation (CIO) et les associations de parents d'élèves, afin d'aider les collégiens à mieux connaître le monde de l'entreprise. Cette collaboration s'est concrétisée par la mise en place d'une conférence présentant aux collégiens le tissu économique de la ville.

■ Des résultats encourageants

Parallèlement, la Direction de l'Économie et de l'Emploi s'est chargée de prendre contact avec les entreprises afin de connaître leurs possibilités d'accueil de stagiaires. En tout, ce sont plus de trente offres qui ont été proposées et qui ont aidé les jeunes qui avaient le plus de difficultés à trouver des lieux de stages. Cette collaboration a permis de porter le résultat de placement des jeunes en entreprise à 97 % cette année, à la grande satisfaction de la direction et des professeurs du collège. Fort de ce succès, l'opération sera reconduite en 2003, avec une période de stage fixée plutôt en novembre.

Direction de l'Économie et de l'Emploi Un espace emploi et un espace entreprise à votre service

L'emploi

Un accès aux outils de recherche d'emploi : photocopieur, fax, téléphone, Internet, informatique.
Un conseil au curriculum vitae et à la lettre de motivation.
Une bourse de l'emploi.
Des entretiens professionnels.

La formation

Des cours informatiques

payants et tout public.

Une initiation à Internet.

La vie économique

Une bourse aux locaux.

Un accueil des créateurs d'entreprise.

Le répertoire des entreprises.

Des aides matérielles et financières aux associations de commerçants.

Des rencontres thématiques

Les pages "Entreprendre" du site Internet

Les pages "vie économique" du Charenton Magazine

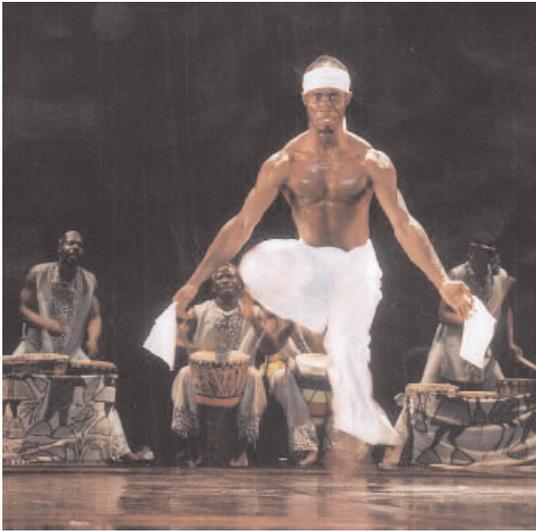
Direction de l'Économie et de l'Emploi

71/73, rue de Paris

Tél. 01 46 76 50 00

e-mail : economie@charentonlepont.fr

Vos prochains rendez-vous au T2R



Avant de fermer ses rideaux sur une saison 2002/2003 riche et diversifiée, le théâtre des 2 Rives vous propose trois spectacles de danse et de musique, qui allient tradition et modernité. Dans le prochain numéro, nous vous dévoilerons en avant-première la programmation de la saison 2003-2004.

A-Normopathies

Spectacle de danse par L'A-Compagnie

Cette chorégraphie vous révèle l'histoire de Margot, Flore et Estelle. On les suit pendant une journée dans un appartement, du petit déjeuner au dîner. Ce pourrait être une journée ordinaire. Une histoire bizarre commence et les gestes les plus familiers dérapent...

Mercredi 14 mai à 20h45

Plein tarif : 24 €

Abonnés : 18 € / Jeunes (-25 ans) : 8 €

Adjaya

Chorégraphie de Georges Momboye

Adjaya... claque comme un spasme de jubilation. Ce spectacle de danse africaine nous plonge au plus intime et viscéral de l'être : le plaisir. Dans ce concert chorégraphique où musiciens et danseurs se livrent une joute libératoire, l'esprit de la fête souffle !

Vendredi 16 mai à 20h45

Plein tarif : 24 € / Abonnés : 18 € / Jeunes (-25 ans) : 8 €

Un soir à Vienne

Concert de musique viennoise

Des musiciens en frac, fleur à la boutonnière, l'Ensemble Viennois de Paris nous transporte dans la Vienne Impériale. Valses, Polkas, Marches... sont exécutées avec élégance et brio par des musiciens (pour la plupart membres de l'Orchestre de l'Opéra de Paris) pour lesquels ballet et répertoire romantiques n'ont pas de secrets. La composition de l'Ensemble (alliant cordes et piano) dirigée par un chef, Jean-Claude Deweale, qui s'accompagne au violon, renoue avec la grande tradition pour le temps d'un voyage, un soir à Vienne...

Programme : Schubert, Ivanovici, Schrammel, Fibich, Strauss.

Vendredi 23 mai à 20h30

Tarif plein : 16 € / Tarif réduit : 8,50 €

Gratuit pour les élèves du Conservatoire

Réservation : Théâtre des 2 Rives au 01 46 76 67 00

Retenez cette date

Samedi 21 juin, Charenton fête la musique !

Charenton célébrera le premier jour de l'été avec une Fête de la Musique déclinée sur différents sites. Musique classique, jazz, chansons françaises rétro et musiciens ambulants investiront les quartiers et les commerces de la ville, afin de faire de cette 3^e édition de la Fête de la Musique à Charenton un nouveau succès populaire.

Dans le prochain Charenton Magazine, vous retrouverez le programme détaillé de cette manifestation.

EN BREF

◆ CONCERT DE SOLIDARITÉ

Samedi 17 mai – Eglise Saint Pierre.
Le Lions Club vous invite nombreux au concert qu'il organise en collaboration avec la chorale du Conservatoire André Navarra, samedi 17 mai à 20h30 à l'Eglise Saint-Pierre au profit de l'ANCAH. Lors de cette soirée, un chèque de 2 000 € et l'intégralité de la recette du concert seront remis au Docteur Bost-Houricq, Présidente de cette association d'éducation de chiens pour handicapés.
Entrée accessible aux personnes en fauteuils roulants.
Tél. 01 46 76 66 06

◆ ALEC

L'Association Loisirs et Création vous invite à sa journée portes ouvertes samedi 24 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h. 4, rue de la Mairie.
Tél. 01 43 68 91 76

◆ STAGE DANSE-THÉÂTRE AU T2R

L'association Danserev organise un stage danse-théâtre sur le thème de "Roméo et Juliette" au Théâtre des 2 Rives du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2003 de 10h à 12h et de 14h à 16h. Ce stage, qui concerne les enfants de 10 à 16 ans, sera encadré par Sylvie Leriche, professeur de théâtre à l'ALIAJ et par Virginie Pirault, Directeur artistique de l'association Danserev. La représentation de cette pièce aura lieu vendredi 4 juillet 2003 à 20h30 au T2R et sera ouverte aux Charentonnais.

Coût du stage par enfant : 50 €. Fin des inscriptions : vendredi 20 juin 2003
Renseignements : Virginie au 06.10.18.83.62 / 01.43.96.57.33
Association DANSEREV - 8, rue de Conflans.



Séniors

Alors, tu pointes ou tu tires ?

Avec les beaux jours, la pétanque déboule à Charenton



Tout le monde connaît la Pétanque; on y a tous joué un jour ou l'autre, dans sa cour, à la plage, avec des amis... elle est sans doute l'activité de loisir la plus pratiquée en France, d'autant qu'elle est accessible à tous les âges.

Au-delà, elle est, pour quelques milliers de joueurs plus chevronnés, un véritable sport de compétition.

Sport de boules d'origine méridionale dont le nom vient de l'expression "*pés tanqués*" qui signifie pieds joints, la pétanque est un sport dynamique, convivial, demandant beaucoup d'adresse, de stratégie et de coordination. Sa popularité n'a cessé de grimper d'années en années pour devenir l'un des sports français les plus populaires.

■ Trois clubs charentonnais

La pétanque se pratique avec des boules en acier, à partir d'un cercle tracé sur le sol (quelque soit le terrain) et ses règles sont simples : au départ, on lance une petite boule appelée cochonnet (ou but) sur le jeu, ensuite les joueurs doivent essayer de lancer les boules le plus près du but.

A Charenton, la pétanque et les boules

parisiennes se pratiquent depuis de nombreuses années, à l'initiative de trois clubs : Charenton Pétanque, l'Amicale Bouliste de Charenton/Saint-Maurice, l'Entente Bouliste Charentonnaise. Avec également le soutien de la municipalité qui a aménagé deux boudromes de 300 m² au 4, rue de la Mairie.

Les joueurs affiliés à l'Entente bouliste et à l'Amicale Bouliste charentonnaise se retrouvent également au bois de Vincennes, route de Saint-Louis où des tournois sont organisés très régulièrement.

Charenton Pétanque

Président : Charles Chouhan. Tél. 01.43.68.06.92

Entente bouliste

Président : Bernard Mille. Tél. 01.42.50.82.78

Amicale bouliste (www.boulesparisiennes.com)

Président : Jean Palat. Tél. 01.45.90.91.77